Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID: 079-217900562-20250522-22_05_DEL01-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉANCE DU 22 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 22 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BRION-PRÈS-THOUET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DECHEREUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13 Date de convocation du conseil : 12/05/2025

Présents: MMES-MM - BÉRITAULT - DECHEREUX - DIACRE - GOURIN - LANDAIS - MORIN - SOULARD-

BAIN - PICHOT

Absents: MMES-MM GRANGE

Excusés: MMES-MM BREGER - MAHÉ - NOGUES (donne procuration à Mme MORIN)

Secrétaire de séance : MME MORIN

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Absents	Procuration	Votants
	13	9	4	1	10

22 05 DEL01: MANIFESTATION DU 14 JUILLET 2025

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif du repas lors du 14 juillet comme suit :

- 14€ le repas par personne
- règlement accepté uniquement par chèque

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance, Eliane MORIN

Le Maire,

Thierry DECHEREUX



Publié le : 04/07/2025 14:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Brion-près-Thouet

https://www.intramuros.org/brion-pres-thouet/documents_administratifs/31975